

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLÔME
D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE
« PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION « VOL LIBRE »**

Le titulaire du DEJEPS vol libre a vocation à intervenir sur l'ensemble du champ de la progression dans l'option concernée, de la découverte et l'initiation jusqu'à l'entraînement des pilotes qui recherchent la performance. La formation de cadres fait également partie de ses compétences.

La majorité de son activité se situe au sein du secteur économique marchand, où il intervient généralement avec un statut de travailleur non salarié, soit de façon indépendante soit au sein de structures d'enseignement constituées. Ses interventions dans le secteur associatif sont plus marginales mais peuvent constituer des compléments d'activités pertinents. S'il est dans tous les cas, autonome dans son action d'encadrement, il peut être amené à s'inscrire dans des démarches collectives portant des objectifs pédagogiques, déontologiques ou économiques particuliers.

Le public auquel s'adresse ce professionnel est très variable. Il peut s'agir de jeunes enfants dans le cadre de séquences de découverte de l'activité à un public adolescent et adulte pour les séquences d'enseignement, d'entraînement ou de formation. Les publics en situation de handicap physique font également partie du public qu'il est amené à encadrer, notamment dans le cadre de séquences de découverte.

De par ses compétences et du fait de l'activité économique qu'il génère sur son territoire, il est également un acteur important du développement touristique local.

Fortement liée aux conditions météorologiques et à la fréquentation touristique, l'activité du DEJEPS vol libre constitue toutefois une activité professionnelle à part entière qui représente même l'activité principale de 65% des professionnels en exercice en 2017.

<p align="center">REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p align="center"><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p align="center"><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p align="center">REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p align="center"><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p align="center">Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-52 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p align="center">MODALITES D'EVALUATION</p>	<p align="center">CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de vol libre</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de vol libre, dans une perspective éducative et intégrative - Participe à des diagnostics sur un territoire

<p>physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de vol libre en lien avec les spécificités des publics encadrés</p> <p>Élaboration et partage de programmes sportifs en vol libre adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun</p> <p>Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p>	<p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en vol libre - une soutenance orale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés et leurs caractéristiques spécifiques - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun afin de favoriser la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics. - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur
--	---	---	--

			l'environnement professionnel
UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION			
<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de vol libre</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en vol libre - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement en veillant à respecter l'intégration de tous - Anime les réunions au sein de la structure de vol libre en adaptant les objectifs, plan d'actions, démarches et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous - Met en œuvre les procédures de travail adaptées aux caractéristiques spécifiques des acteurs - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de vol libre afin de favoriser l'intégration de tous - Accompagne le développement des membres de l'équipe en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de manière à favoriser l'intégration - Représente la structure de vol libre - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des

			<p>moyens matériels adaptés aux caractéristiques des publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité - Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 - CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN VOL LIBRE			
<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en vol libre (enseignement et entraînement)</p> <p>Proposition de programmes de découverte, d'initiation ou de perfectionnement sportif dans le cadre des objectifs de la structure de vol libre</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique</p> <p>Proposition de démarches d'entraînement adaptées aux objectifs et aux pratiquants</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en vol libre</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en vol libre</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en vol libre</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en vol libre</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle composée de deux temps distincts :</p> <p>1° Encadrement d'une séance de perfectionnement sportif en vol libre ;</p> <p>2° Encadrement d'une action de formation dispensée auprès du public de pratiquants encadré lors de la séance de perfectionnement sportif.</p> <p>La mise en situation est suivie d'un entretien permettant au candidat d'analyser les deux actions</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en vol libre - Conduit un enseignement en vol libre - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en vol libre - Définit le plan d'entraînement en vol libre - Conduit l'entraînement vol libre - Évalue le cycle d'entraînement en vol libre - Élabore des scénarii pédagogiques en vol libre - Prépare les supports de ses interventions en vol libre - Met en œuvre une situation formative en vol libre - Adapte son intervention aux réactions des stagiaires en vol libre - Évalue des actions de formation en vol libre

<p>Conduite des temps de perfectionnement en vol libre</p> <p>Analyse des potentiels et des limites des pratiquants</p> <p>Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique</p> <p>Conception interventions dans le champ de la formation</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives</p>		<p>d'encadrement et de formation.</p>	
---	--	---------------------------------------	--

UC 4A - ENCADRER LE PARAPENTE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du parapente en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même, en préservant l'intégrité des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité parapente permettant l'encadrement de tout type de pratiquant</p>	<p>C4A.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en parapente incluant l'utilisation de matériel dédié à l'encadrement d'un public en situation de handicap moteur</p> <p>C4A.2 Adapter ses consignes et sa démarche pédagogique afin d'assurer la sécurité de chaque pratiquant</p> <p>C4A.3- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de parapente</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de l'encadrement d'une séance de perfectionnement sportif en parapente et des cinq séquences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pliage et le conditionnement d'un parachute de secours ; - la mise en œuvre de procédures de contrôle standard permettant d'identifier l'état de vieillissement du matériel. - un entretien permettant de vérifier la maîtrise par le candidat du contexte juridique et réglementaire lié à l'activité parapente. - un entretien permettant de vérifier les capacités du candidat à procéder à l'analyse technique détaillée d'une situation, à 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en parapente - Met en œuvre des démarches pédagogiques et une gestuelle technique permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en parapente - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en parapente - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du parapente en prenant en compte les caractéristiques individuelles de chaque pratiquant - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du parapente et au milieu dans lequel il se pratique
--	---	---	--

<p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en parapente.</p>	<p>C4A.4 - Assurer la sécurité des pratiquants de parapente et des tiers tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers</p>	<p>partir d'une séquence vidéo.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation en sécurité d'une démonstration d'un vol biplace incluant, le matériel et les techniques nécessaires à l'export de personnes en situation de handicap physique en parapente. 	<ul style="list-style-type: none"> - Assure la sécurité passive des équipements de parapente - Prévient les comportements à risque en parapente - Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
---	---	---	--

UC 4B - ENCADRER LE DELTAPLANE EN SÉCURITÉ

<p>Encadrement du deltaplane en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité deltaplane</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en deltaplane</p>	<p>C4B.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en deltaplane</p> <p>C4B.2 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de deltaplane</p> <p>C4B.3 - Assurer la sécurité des pratiquants de deltaplane et des tiers</p>	<p>La situation d'évaluation certificative permet d'évaluer distinctement les UC 3 et 4.</p> <p>Elle est réalisée au moyen de l'encadrement d'une séance de perfectionnement sportif en deltaplane et des cinq séquences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le pliage et le conditionnement d'un parachute de secours ; - la mise en œuvre de procédures de contrôle standard permettant d'identifier l'état de vieillissement du matériel. - un entretien permettant de vérifier la maîtrise par le candidat du contexte juridique et réglementaire lié à l'activité deltaplane. - un entretien permettant de vérifier les capacités du candidat à procéder à l'analyse technique 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du deltaplane - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en deltaplane - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en deltaplane - Évalue les risques objectifs liés à l'activité deltaplane pour le pratiquant - Anticipe les risques potentiels pour le pratiquant de deltaplane - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en deltaplane - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du deltaplane - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique
---	---	--	---

		<p>détaillée d'une situation, à partir d'une séquence vidéo.</p> <p>-la réalisation en sécurité d'une démonstration d'un vol biplace en deltaplane.</p>	<p>du deltaplane et au milieu dans lequel il se pratique</p> <ul style="list-style-type: none">- Assure la sécurité passive des équipements de deltaplane- Prévient les comportements à risque en deltaplane- Agit en cas de maltraitance des mineurs
--	--	---	---